



INSTITUT POUR LA FORMATION  
DES ÉLUS TERRITORIAUX

# Formation aux TIC de la commune rurale : Elus & Secrétaires de mairie

Lundi 30 août 2010 • Centre de congrès d'Aurillac

En collaboration  
avec



En partenariat  
avec



L'Institut pour la Formation des Elus Territoriaux est une association 1901. Créé à l'initiative de l'**Assemblée des Départements de France**, l'IFET est agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser de la formation aux élus.

Devenu en 5 ans l'un des rendez-vous incontournables des élus sur les sujets des technologies de l'information, le **Forum national RuraliTIC**, qui se tiendra les 30 et 31 août au Centre de congrès d'Aurillac a souhaité accueillir un cycle de formation aux TIC spécifiquement conçu pour la commune rurale.

## Approche pédagogique :

Chaque session s'appuiera sur des cas concrets pour permettre aux élus et aux secrétaires de mairies une mise en application immédiate. L'IFET animera une session de formation axée sur la messagerie électronique en début de journée puis concevra sur place, tout au long de la journée, des formations pratiques personnalisées selon la demande des participants : gestion de services communaux sur informatique (télétransmissions Hélios -comptabilité générale-, Actes –délibérations-...)....

Parallèlement, le cycle de formation est enrichi :

- de la possibilité de participer à la plénière d'ouverture de RuraliTIC et à une table ronde dédiée à l'é-éducation,
- d'un atelier pratique animé par l'AMRF, intitulé « Comment développer son site web et quelle organisation interne mettre en place ? »,
- d'une session de présentation du dispositif « e-ressources » du CNFPT dédié aux secrétaires de mairie de communes et d'intercommunalités rurales, qui sera animée par la délégation Corse du CNFPT.

## Formateur :

René-Pierre ALMERAS

## Environnement & Matériel :

Un espace dédié, au Centre de congrès d'Aurillac, sera doté d'ordinateurs connectés à Internet et équipés d'une messagerie électronique par les partenaires de RuraliTIC, Toshiba France et Meshnet.

## Programme de la journée

En savoir plus sur chaque session : [http://www.ruralitic.org/index.php/programme\\_cat2010/#nouv](http://www.ruralitic.org/index.php/programme_cat2010/#nouv)

### 9h00 - 10h15 – Formation IFET

Utilisation de la messagerie électronique : de l'indispensable au superflu, comment gérer sa messagerie (tris et classement des courriels...) ?

### 10h30 - 18h00 – Formation IFET

Formations pratiques personnalisées conçues sur place selon les demandes des participants présents : gestion de services communaux sur informatique (télétransmissions Hélios -comptabilité générale-, Actes –délibérations-...)....

### 10h30 - 12h00 – Plénière d'ouverture de RuraliTIC

Les problématiques de gouvernance et les nouvelles stratégies économiques en matière de Haut Débit et Très Haut Débit à l'horizon 2015

### 12h00 - 13h00 – Table ronde RuraliTIC

e-Education de l'école au lycée : perspectives d'avenir

### 14h30 - 16h00 – Atelier AMRF

Communes rurales : comment développer son site web et quelle organisation interne mettre en place ?

### 18h00 - 18h30 – Session pratique CNFPT

Le dispositif e-ressources du CNFPT dédié aux secrétaires de mairie de communes et d'intercommunalités rurales





INSTITUT POUR LA FORMATION  
DES ÉLUS TERRITORIAUX

# Bulletin d'inscription formation

Lundi 30 août 2010 • Centre de congrès d'Aurillac  
Formation aux TIC de la Commune rurale

En collaboration  
avec



En partenariat  
avec



Collectivité .....

Premier inscrit

Civilité - Prénom - Nom : .....

Fonction : .....

Tél direct : ..... Fax : .....

Mél : .....

Deuxième inscrit

Civilité - Prénom - Nom : .....

Fonction : .....

Tél direct : ..... Fax : .....

Mél : .....

Prix de la session : 100 € TTC la journée pour 2 personnes de la Collectivité, à réception de la facture IFET, à l'issue de la formation. *Cette journée peut être prise en charge au titre de la formation des élus ou des collaborateurs.*

Adresse de facturation : .....

.....

.....

Date et signature : .....

**Bulletin à retourner à l'IFET 50 rue d'Assas 75006 Paris**

**fax : 01 42 84 46 79    mél : [martine.bertin@departement.org](mailto:martine.bertin@departement.org)    tél : 01 53 63 46 50**

### Conditions d'annulation du fait du stagiaire ou de la collectivité

Toute annulation doit être impérativement confirmée par écrit (courrier postal, mail ou fax).

L'absence de confirmation écrite entraînerait le règlement intégral de la formation.

Annulation reçue plus de 15 jours avant le début du stage : aucun frais.

Annulation reçue jusqu'à 4 jours (inclus) avant le début du stage : frais de dédit correspondant à 50% du prix du stage, et à la totalité au delà de 4 jours.